



EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 2 DÉCEMBRE 2021

Nombre de Conseillers :

En exercice : 77

Présents : 52

Votants : 70 (dont 18 procurations)

N°9

OBJET :

**CONVENTION DE
MUTUALISATION
ET DE MOYENS
POUR LE
RENOUVELLEMENT
DU SERVICE
COMMUN AVEC LE
CENTRE
HOSPITALIER DE
VICHY**

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture

le : 10 DEC. 2021

Publiée ou notifiée

le : 10 DEC. 2021

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. Elisabeth CUISSET, Jean-Sébastien LALOY, Caroline BARROT, François SENNEPIN, Nicole COULANGE, Michel MARIEN, Nathalie CHAMOIX-BOUILLON, Jean-Marc GERMANANGUE, Maryline MORGAND, Bernard AGUIAR (jusqu'à la délibération n°53), Charlotte BENOIT (jusqu'à la délibération n°53), Jean-Claude BRAT, Vice-Présidents.

Mmes et MM. Romain LOPEZ, Jacques TERRACOL, Michel LAURENT, Elisabeth BARGE, Alain VENUAT, Ariane MILET, Patrick SEROR, Olivier ROYER, Franck GONZALES, Hadrien FAYET, Annie CORNE, Annie DAUPHIN, François HUGUET, Jean-Louis LONG, Benjamin BAFOIL, Marie-José MORIER, Pascal DEVOS, Séverine THOMAS-MOLLON, Jean-Dominique BARRAUD, Jean-Pierre RAYMOND, Romain DEJEAN, Christophe DUMONT, Jean-Michel MEUNIER (à partir de la délibération 3B/), Alexis MAYET, Sylvain BRUNO, Laure GUERRY, Christine BOUARD, Yves-Jean BIGNON, Jean-Philippe SALAT (à partir de la délibération 3B/), Evelyne VOITELLIER (à partir de la délibération 3B/), Jean ALMAZAN, Pauline TIROT, Corinne IBARRA, Alexis BOUTRY, Linda PELISSIER, Claude MALHURET, Bernard KAJDAN, Isabelle RECHARD, Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents avant donné procuration :

Mmes et MM. Joseph KUCHNA à Laure GUERRY, Michèle CHARASSE à Jean-Dominique BARRAUD, Vice-Présidents.

Mmes et MM. Christine MAGNAUD à Romain DEJEAN, Philippe COLAS à Jean-Claude BRAT, Bertrand BAYLAUCQ à Jean-Sébastien LALOY, Marie CHATELAIS à Annie CORNE, Jean-François CHAUFFRIAS à Jean-Pierre RAYMOND, Jean-Marc BOUREL à Jacques TERRACOL, Sandrine MORIER-MIZOULE à Jean-Claude BRAT, Jacques BLETTY à Nicole COULANGE, Pierre BONNET à Maryline MORGAND, Anne-Sophie RAVACHE à Bernard KAJDAN, Valérie LASSALLE à Yves-Jean BIGNON, Patrick BLETHON à Corinne IBARRA, Henri SARRE à Charlotte BENOIT (jusqu'à la délibération n°53), Christiane LEPRAT à Jean ALMAZAN, Sylvie DUBREUIL à Linda PELISSIER, Charlotte BENOIT à Claude MALHURET (à partir de la délibération n°54).

Absents représentés par leur suppléant :

MM. Thierry WIRTH par Patrick JANOWIEZ, François SZYPULA par Dominique SIGAUD.

Absents excusés :

Mmes et MM. Monique GIRAUD, Françoise DUBESSAY, Amélie PACAUD, Thierry LAPLACE, Alexandre GIRAUD, Véronique TRIBOULET, Jean-Pierre SIGAUD.

Secrétaire : M. Benjamin BAFOIL.

Monsieur le Président,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.5211-1 et suivants permettant à un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre de se doter de services communs, en dehors des compétences transférées, mais également de conclure des

conventions de mutualisation de moyens et de services portant sur des missions d'intérêt public ou général,

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération Vichy Communauté,

Vu la délibération n°8A du Conseil Communautaire du 16 novembre 2017 confirmant la création du service commun porté par la Communauté d'Agglomération chargé de gérer, de plein exercice et pour leur compte, l'ensemble des missions relevant de la gestion des ressources humaines pour les communes de VICHY, CUSSET et BELLERIVE SUR ALLIER, ainsi que pour la Communauté d'Agglomération, et la délibération du Conseil Communautaire n°10 du 30 septembre 2021 portant approbation de la convention du service commun des ressources humaines,

Vu la délibération n°5 du Conseil Communautaire du 28 mars 2019 portant création Convention de mutualisation de moyens pour la création d'un service commun de prévention et de santé au travail portée par la Communauté d'agglomération en partenariat avec le centre hospitalier de Vichy à destination des communes de Vichy, Cusset, Bellerive sur Allier et de la communauté d'agglomération Vichy Communauté,

Vu la délibération n°14 du Conseil Communautaire du 26 septembre 2019 portant modification de la date de création du service au 1^{er} septembre 2019 au titre de l'avenant n°1 à la convention précitée,

Vu l'avis favorable du comité technique de la communauté d'Agglomération de Vichy Communauté en date du 18 novembre 2021,

Considérant que la convention de mutualisation de moyen pour la création d'un service commun de prévention et de santé au travail arrive à échéance au 31 décembre 2021,

Considérant l'intérêt des signataires de maintenir le service commun afin d'aboutir à une gestion rationalisée de la prévention et de la santé au travail permettant de construire une organisation plus performante et uniforme, mais également de délivrer un service de qualité et de proximité à l'échelle territoriale,

Considérant que cette démarche partenariale et innovante contribue également à faciliter les rapprochements entre ces deux établissements afin de développer la complémentarité de leurs interventions et faciliter l'émergence de mutualisations ou de nouvelles mises en communs de ressources,

Propose au Conseil Communautaire :

- le renouvellement du service commun de santé et prévention à compter du 1^{er} janvier 2022, pour le compte du Centre Hospitalier de Vichy, des communes de Vichy, Cusset, Bellerive sur Allier, et de la Communauté d'Agglomération,
- d'approuver le projet de convention définissant le niveau d'intervention de ce service ainsi que leurs modalités de fonctionnement, d'organisation, et de financement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- approuve ces propositions,
- autorise M. le Président, ou son représentant, à signer lesdites conventions à mettre en place entre le Centre Hospitalier de Vichy et la Communauté d'Agglomération, ainsi que tout avenant sans incidence financière qui pourrait intervenir ultérieurement et

tout autre document concernant la création et le fonctionnement de ces services communs,

- charge M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 2 décembre 2021.
Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,

Frédéric AGUILERA

Signé électroniquement par
Frédéric AGUILERA



A Vichy, le
09/12/2021

Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N°9 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 2 DECEMBRE

Objet de l'acte : 2021 CONVENTION DE MUTUALISATION ET DE MOYENS POUR LA
CREATION D'UN SERVICE COMMUN AVEC LE CENTRE HOSPITALIER DE
VICHY

.....
Date de décision: 02/12/2021

Date de réception de l'accusé 10/12/2021

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 02DEC2021_9

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20211202-02DEC2021_9-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 4 .1

Fonction publique

Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : 9.pdf (99_DE-003-200071363-20211202-02DEC2021_9-DE-1-1_1.pdf)

Annexe : 9Délib renouvellement SC CHV CC 2122021.pdf (99_DE-003-
200071363-20211202-02DEC2021_9-DE-1-1_2.pdf)

Annexe de la délibération n.9